



Retour sur les vœux 2022 : quelques éléments de bilan et de perspectives



La situation sanitaire a conduit à l'annulation des cérémonies des vœux en présentiel, initialement prévues sur chaque campus. Afin de garder un temps de présentation et d'échanges avec les personnels, même en mode dégradé, des réunions en distanciel ont été organisées par groupes. Vingt-deux réunions se sont tenues entre le 5 janvier et le 18 février.

Pour le président et son équipe, l'objectif était de partager quelques éléments de bilan de l'année écoulée et de perspectives pour l'année à venir, et d'échanger avec les personnels. Cela a été aussi l'occasion de remercier l'implication de toutes et tous pendant l'année écoulée, encore marquée par la crise sanitaire.

Cet article reprend, sans exhaustivité, les éléments présentés et abordés lors de cette série de réunions. Le président y a exprimé un souhait en particulier : que le travail mené permette, à la fin de l'année 2022, un fonctionnement simplifié de l'université, pour chacun et chacune.

Le périmètre de l'établissement

L'université, qui entame sa 3^e année d'existence, est désormais sur un périmètre stabilisé depuis le transfert du personnel et du budget d'ESIEE Paris à l'Université Gustave Eiffel en 2021 ([décret n° 2020-1747](#)). Les quatre écoles fondatrices de l'Université, aux côtés de l'Isttar et de l'UPEM qui ont fusionné, ont des prérogatives propres liées à leur statut d'établissements-composantes (EAVT, EIVP) ou d'écoles-membres (ESIEE Paris, ENSG) : la trajectoire d'intégration est donc propre à chaque école, et il s'agira en 2022 d'avancer sujet par sujet, notamment sur le plan des mutualisations. A titre d'exemple, PEGASE – solution logicielle pour structurer les éléments de scolarité – est en cours de déploiement avec une 1^{ère} phase en 2022/2023 dans trois écoles (EIVP, ESIEE et ENSG) et une seconde phase dans les autres composantes en 2023/2024.

Les campus continuent quant à eux à évoluer dans le cadre de leur écosystème local et national, selon les opportunités, avec des cercles partenariaux en évolution, et des missions qui intègrent l'ensemble des missions de l'établissement. On peut citer les co-accréditations d'écoles doctorales, des formations qui sont créées sur les campus ou encore la construction du schéma directeur d'amélioration de la qualité de la vie étudiante en projet pour 2022.

Malgré la crise liée au Covid et les sources diverses de financements, l'établissement est resté solide sur le plan financier, avec un résultat positif du compte financier de l'exercice 2021 (présenté et voté au CA du 10 mars dernier).

La gouvernance de l'établissement

Après la phase d'administration provisoire et à la suite des premières élections, 2021 a vu la nomination du président de l'Université ([décret du 13 janvier 2021](#)), la mise en place des conseils définitifs, et a permis d'éprouver la gouvernance originale qui avait été proposée pour l'établissement. La gouvernance et les conseils, tels que décrits dans les [statuts](#) de l'Université, ne connaîtront pas de changements majeurs désormais (seules les évolutions réglementaires peuvent mener à des ajustements).

Après un « tour de cadran » complet sur une année des instances de l'université, le constat est celui d'un fonctionnement opérant, avec des instances qui jouent leur rôle et permettent une acculturation entre les anciens établissements. Un bilan devra cependant être conduit pour améliorer ce fonctionnement, car les séances se sont déroulées essentiellement en distanciel et sont encore denses, bien qu'elles aient été allégées (notamment grâce à la mise en place de commissions spécialisées qui permettent d'instruire les sujets en amont).

Aux côtés des conseils, le 2^e aspect de la gouvernance concerne l'équipe des vice-présidences, qui a été confortée depuis la création de l'établissement. Le changement notable en 2022 concerne la nomination de Corinne Blanquart au 1^{er} janvier dernier, en prévision du départ à la retraite d'Hélène Jacquot-Guimbal, avec une évolution dans les organisations. En tant que 1^{ère} VP, Corinne Blanquart a en effet conservé les missions attachées à la vice-présidence Projets transformants et mission sociétale, et notamment le pilotage des objets du PIA (I-Site, LABEX, projets SFRI, IDEéS, Excellences...) mais aussi des missions DDRS et Culture, l'ensemble étant, ce faisant, étroitement intégré à la stratégie de l'université. Corinne Blanquart suivra également ce qui est lié au pilotage du budget de l'établissement, Frédéric Moret, 2nd VP, étant quant à lui plus spécifiquement en charge du pilotage des RH.

2021 a vu aussi :

- la nomination d'une vice-présidente Egalité, Caroline Trotot, puis le vote et déploiement du Plan pour l'égalité et, en février dernier, le lancement d'un Observatoire National des Discriminations et de l'Égalité dans le Supérieur – ONDES ;
- la disparition de la VP Communication, remplacée par une Direction de la communication, avec le recrutement d'une directrice de la communication, Sandrine Witeska
- la dimension innovation prise en charge par un VP délégué à l'Innovation, placée auprès du VP Recherche, et préfiguré par Frédéric Bourquin depuis janvier dernier.

L'organisation et les services de l'établissement

A la création de l'université, le choix a été fait de faire coexister des fonctionnements juxtaposés afin d'avancer progressivement dans la construction. Ce fonctionnement juxtaposé existe encore dans plusieurs domaines et les modes de fonctionnement antérieurs (« U » et « I ») étant différents, avec parfois des interlocuteurs nombreux, la complexité peut être réelle. Avec l'autorisation du CA (vote en mars 2021) d'avancer sur une organisation unifiée de l'établissement, 2022 va permettre de poursuivre le travail entamé par les services, dans une visée de simplification.

Dès 2020, certaines entités avaient fusionné :

- l'agence comptable pour des raisons réglementaires ;
- la communication, pour des raisons de lisibilité ;
- les directions juridiques, pour des raisons conjoncturelles.

Les chantiers démarrés en **2021**, visant le rapprochement des équipes et des fonctionnements au sein des trois entités suivantes, vont largement occuper l'année **2022** :

- la **Direction générale déléguée Informatique et numérique - DGDIN** : l'organisation cible est identifiée et est en cours de mise en place en 2022 ;
- la **Direction générale déléguée Immobilière et logistique - DGDIL** : le travail de concertation est en cours, afin d'acter une organisation cible en 2022 ;
- la **Direction générale déléguée aux Affaires financières** : elle sera préfigurée en 2022, avec un recrutement (en cours) de son directeur ou de sa directrice. Les enjeux d'organisation de cette direction sont notamment liés à la bascule complète sur le nouvel outil SIFAC d'ici à fin 2024, avec une seule structure budgétaire unifiée pour toute l'Université.

En 2022, 2 chantiers sont lancés, avec des préfiguratrices et préfigurateurs désignés pour mener l'unification de ces services :

- la **Direction générale déléguée Ressources humaines DGDRH préfigurée par Claire Corman** : la direction est créée en 2022, avec la conservation d'une gestion par corps et tenant compte des spécificités propres. Les enjeux d'organisation de

cette direction sont notamment liés à la capacité de l'établissement à mieux piloter la masse salariale et à mieux gérer les plafonds d'emplois (fonctionnaires et contractuels), avec une vision globale, uniforme et consolidée. Le passage sur le logiciel « RenoiRH » depuis le 1^{er} janvier 2022 pour une part de l'établissement et au 1^{er} avril 2023 pour l'ensemble des personnels va permettre de fiabiliser encore davantage les données.

- la **Direction « Contrats » préfigurée par Philippe Touzé** : sa mission commence en mars avec pour objectif la mise en place d'une direction en capacité de gérer des contrats intégrant des dimensions formation et recherche, la mise en place d'un outil pour suivre la vie du contrat et en avoir une vision précise, et d'un guichet unique pour les porteurs de contrats.

En dehors de ces gros chantiers, 2022 et 2023 constituent deux années pendant lesquelles il sera nécessaire de continuer à avancer sur les organisations et les outils, selon les besoins identifiés. En 2023, les organisations liées aux bibliothèques et à la documentation seront notamment à réfléchir.

Focus

Les conditions de travail

Les chantiers concernant les conditions de travail, en particulier le télétravail, le temps de travail, le règlement intérieur sont pris en charge dans le cadre d'un pilotage par la DGS et du dialogue social, en lien avec les représentants des organisations syndicales représentatives, au sein de groupes de travail et des instances, sur l'année 2022. Les évolutions seront présentées dans les instances.

Concernant la diversité des statuts des personnels, elle est constitutive de notre établissement, et le souhait est d'en préserver la richesse et les équilibres. La poursuite de l'interconnaissance et de l'accompagnement des trajectoires des personnels sera poursuivie. Par ailleurs, l'établissement applique les nouveaux textes réglementaires pour les catégories de personnels concernées (en 2022, c'est le Ripec - nouveau régime indemnitaire unifié à destination des enseignants-chercheurs, personnels assimilés et des chercheurs, qui va se déployer).

Une labellisation I-Site en 2017, confirmée en 2022

L'I-Site est un label au service de l'établissement, avec deux volets : un volet scientifique sur les villes et un volet institutionnel intégrant la création d'un établissement unique. Il est notamment l'occasion de gagner en visibilité à l'international. La confirmation de l'I-Site FUTURE, rendue publique le 10 mars dernier, s'est appuyée sur une évaluation pilotée par l'ANR, à travers des rapports annuels et des auditions par un jury international qui ont eu lieu en septembre 2021 et en janvier 2022.

Les moyens liés à l'I-Site sont pérennisés, mais toujours au service des transformations de l'établissement. Le passage en phase 2 de l'I-Site, en cours de discussion dans les instances, va permettre de tenir compte des remarques qui ont été faites sur le projet scientifique comme sur les dispositifs : l'objectif sera notamment de remettre de la subsidiarité et des financements au plus près des composantes.

La multiplication des appels liés au PIA peut donner l'impression d'un paysage institutionnel complexe. En fait, tous les projets déposés visent à obtenir des financements qui permettent de consolider le projet I-Site déposé initialement en tant que « brique de base » et de conforter la stratégie de l'établissement, avec une ambition sociétale forte.

Focus sur les projets obtenus

- Dans le cadre de l'appel **IDéES** : obtention du projet « **Appartenance – Mutualisation - Intégration (AMI UGE)** », qui va permettre de favoriser l'interconnaissance, entre les personnels, les campus, et l'ensemble de la communauté universitaire ;
- Dans le cadre de l'appel **SFRI** : obtention du projet « **Graduate Programs pour les études doctorales - GP-DS** », qui renforce les dispositifs de formation déjà existants au sein des composantes pour soutenir la poursuite master / doctorat ;
- Dans le cadre de l'appel **ExcellencES** : obtention du projet « **La Fabrique de la Ville Durable** », qui va permettre un travail mobilisant les différents campus de notre établissement, au service des territoires, et permettant de construire la dimension nationale de notre établissement ;
- Dans le cadre de l'appel **CLEAR-Doc** (Union européenne) : obtention du projet « **COFUND City Lab** », qui est un programme permettant de renforcer le doctorat ;
- Dans le cadre de l'appel à projet « **Nouveaux Cursus à l'Université** », obtention du projet **D.Clic** qui renforce et transforme les parcours (approche par compétences, diversification des parcours et intégration de dispositifs en faveur de l'orientation et du savoir-devenir).

En 2021, l'Université s'est par ailleurs engagée avec 4 établissements dans l'alliance **PIONEER**, qui fait l'objet d'un dépôt ERASMUS + en 2022 : **PIONEER** permettra notamment de promouvoir la citoyenneté européenne, de faire bénéficier notre communauté de nouvelles mobilités, dans la perspective de trouver des solutions nouvelles, multidisciplinaires et créatives aux défis mondiaux du développement urbain.

A côté de ces projets, l'établissement co-pilote, respectivement avec le CNRS et l'Ifpen, **deux PEPR** - Programmes et équipements prioritaires de recherche exploratoires - l'un sur les « villes » et l'autre sur les « mobilités » : elle a ainsi un rôle actif dans la définition du contenu scientifique et l'organisation du programme, au service de l'ensemble de la communauté de recherche nationale. Ces deux programmes seront probablement lancés dans le courant de l'année 2022.

Les prochaines échéances pour l'établissement

Le processus d'**évaluation HCERES** va concerter l'établissement et ses différentes composantes, au titre du projet scientifique, de la formation et de l'organisation de l'établissement. Nous nous sommes fixés comme objectif d'être arrivé à définir une structuration lisible et visible au moment du rendu des rapports d'auto-évolution HCERES, en septembre 2024.

Cette perspective ouvre une phase de définition globale de l'organisation, sur le plan de la formation et de la recherche, en matière de structuration, d'animation la recherche, d'outils de la formation...

En particulier, c'est l'occasion pour les composantes de réfléchir à leur positionnement dans le futur, en lien avec les structures de coordination, notamment les Labex, de proposer des outils fédérateurs avec d'autres entités...

Le contrat pluriannuel d'établissement (qui prendra la suite de la feuille de route, votée dans les conseils en 2021 et couvrant les années 2020-2022, dans le cadre du contrat de site UPE 2020-2025) sera aussi une échéance importante pour l'établissement et ses tutelles.

Enfin, l'établissement devra préparer la sortie de statut d'établissement expérimental.

Focus

La démarche Qualité

La certification ISO 9001 porte sur un sous-ensemble de l'établissement, d'autres périmètres sont aussi concernés par des certifications spécifiques : la formation continue, l'apprentissage... En 2022, le chantier lancé concernant la qualité vise à disposer d'une vision consolidée de l'ensemble des besoins en matière de démarche qualité et un repositionnement global de la démarche.

L'apprentissage

L'année 2022 verra la création en interne d'un service de formation en apprentissage, pour gérer les contrats des diplômes d'ingénieurs (ESIEE Paris, ESIPE, EIVP). Le CFA Descartes reste le partenaire majeur de l'établissement pour les autres types de diplômes.

Immobilier

Sur le plan immobilier, le CPER et le plan de relance vont permettre, sur chaque campus, de faire évoluer et d'améliorer la performance énergétique des bâtiments. Le CPER va en particulier permettre le rachat par l'université du bâtiment emblématique d'ESIEE Paris, actuellement propriété de la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France. Un schéma pluriannuel immobilier, comprenant l'ensemble des campus, sera élaboré en 2022 : il permettra de disposer d'une vision globale et détaillée des différents projets.

Fondation

La fondation Université Gustave Eiffel sera créée en 2022 (CA de juin), en lien avec nos activités de formation, de recherche, partenariales, et la vie étudiante.